



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 janvier 2026

TENSIONS SUR LE MARCHE DE L'ŒUF : LA FILIERE MOBILISEE POUR REPONDRE A UNE DEMANDE RECORD, FAIT LE POINT SUR LA SITUATION

Objectif : 300 nouveaux poulaillers d'ici 2030

L'œuf est un incontournable de la cuisine dont le succès ne cesse de grandir en France et en Europe, en raison de ses multiples qualités et de son caractère abordable. La France a ainsi enregistré en 2025 un record de consommation globale à 235 œufs par habitant sur l'année (œufs utilisés par les consommateurs, la restauration hors domicile et les entreprises de l'agro-alimentaire). En grande distribution, les achats des ménages ont augmenté de 5 % par an depuis 2023, soit 300 millions d'œufs supplémentaires chaque année. En ce début 2026, la tension est montée d'un cran avec la concomitance de la traditionnelle hausse de l'utilisation des œufs durant la période des fêtes et des galettes et l'inattendu épisode neigeux qui a momentanément paralysé les approvisionnements des rayons.

Des éleveurs aux conditionneurs, tous les maillons sont mobilisés pour rétablir l'ordre et répondre à la hausse structurelle de la demande, qui représente l'équivalent de l'installation d'1 million de poules pondeuses en plus chaque année.

La filière française, n°1 de la production en Europe, avec 15,4 milliards d'œufs commercialisés en 2024, s'est ainsi fixé l'objectif de construire, 300 nouveaux poulaillers d'ici 2030, soit 6 millions de places de poules pondeuses supplémentaires. Dans le même temps, elle poursuit sa transition vers les élevages alternatifs à la cage, pour passer de 75 % de poules concernées aujourd'hui à 90 % d'ici 2030. Déjà bien engagée, la filière prévoit d'atteindre une production d'œufs à la hauteur de la demande d'ici le second semestre 2026.

Yves-Marie Beaudet, éleveur de poules pondeuses et Président du CNPO, l'Interprofession des Œufs de France, précise : « Nous sommes en ordre de marche pour relever le défi de la consommation et nous progressons vers notre objectif. Cependant, pour avancer sereinement et efficacement, nous avons besoin de soutien. Nous demandons ainsi au Gouvernement de simplifier les démarches administratives nécessaires aux installations et aux citoyens d'accepter l'arrivée de nouveaux poulaillers dans les campagnes. Nous avons besoin de ce soutien pour continuer à proposer des Œufs de France aux consommateurs : des œufs conformes à leurs attentes, tant en termes de réglementation que de bonnes pratiques. »

L'origine française : essentielle pour les consommateurs

L'identification de l'origine française correspond à une véritable attente des consommateurs : près de 9 Français sur 10 (89 %) la désignent comme étant un critère de choix important.²



Le savoir-faire exemplaire de la France en matière d'œufs est aujourd'hui facilement identifiable grâce au logo « Œufs de France », applicable aussi bien aux œufs vendus en magasins qu'aux ovoproduits utilisés par la restauration et les entreprises agroalimentaires, qui ont la possibilité de le faire figurer sur leurs emballages.

En magasin, 75 % des Français déclarent que la présence du logo « Œufs de France » influence positivement leurs achats d'œufs et 76 % leurs achats de produits élaborés, comme les biscuits, pâtes, brioches ou plats préparés.²

L'œuf : il en a sous la coquille !

En 2024, chaque habitant en France a consommé 227 œufs. Ce chiffre record comprend les œufs utilisés par les consommateurs, la restauration hors domicile et les entreprises de l'agro-alimentaire. Il faut dire que l'œuf, protéine animale la moins chère du marché, a tout d'un superaliment.

Abordable, il convient à la quasi-totalité des régimes alimentaires et apporte des acides aminés essentiels ainsi que de nombreuses vitamines. Il séduit toutes les générations et s'adapte à tous les goûts, se savoure seul ou accompagné, en plat principal ou au cœur de recettes salées ou sucrées. Ce grand incontournable de la cuisine fait la quasi-unanimité : il est consommé par 97 % des Français¹ !



¹ Enquête CSA / Comité National pour la Promotion de l'Œuf (CNPO) - août 2023.